

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Présents : Marc PELARDY, Marie France ROCHETTE, Amélie PEUVERGNE, Stéphanie JOANDELI,

Solange MASSON, Sophie COLLANGE, Anthony MURE, Lionel CHARLES, Norbert DUCHEZ, Romain FEUILLAND

Secrétaire de séance : Sophie COLLANGE

Date de la convoca on : 16/06/2026.

Ouverture de la séance : 20h.

1. Approba on du procès-verbal du 1/06/26

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibéra ons :

2.1 : Délibéra on délga on du Conseil Municipal au Maire

Après ajout de précisions quant aux plafonds applicables, le conseil municipal réitère à l'unanimité son accord pour déléguer au Maire la ges on :

- des loyers
- des appels d'offres
- des contrats d'assurance
- de la créa on des régies comptables
- du cime ère
- des dons et legs
- pour fixer les rémunéra ons des honoraires d'avocat

2.2 : Délibéra on aménagements de sécurité sur la RD69 (entrée du Bourg)

Le projet avait déjà été approuvé précédemment par le Conseil Municipal, mais dans le cadre de la demande de subven on, la préfecture souhaite une nouvelle délibéra on sur le projet présenté ce e fois sans le montage financier. La DETR ne sera pas accordée, en revanche d'autres subven ons sont en cours d'étude (département, amendes de police).

La délibération concernant le projet de sécurisation sur le RD69 est approuvée à l'unanimité.

3. Commissions Loire Forez :

Un membre du Conseil est à nommer pour chaque commission.

Eau potable : Charles Lionel

Voirie : Duchez Norbert, Feuilland Romain

Déchets : Mure Anthony

Environnement : biodiversité, alimentation, énergie et climat : Collange Sophie, Peuvergne Amélie

Rivières et GEMAPI : Feuilland Romain

Assainissement : Duchez Norbert, Pélardy Marc

Plan de Sauvegarde Intercommunal : Pélardy Marc

4. Entre en et réparations salle d'animation :

Devis de 2216 € HT pour le remplacement des lampes de la salle des fêtes + changement des commandes générales du tableau des luminaires + remplacement prise électrique dans la cuisine.

Le SIEL participera à hauteur de 1218 €.

La même entreprise a été retenue auparavant pour l'installation d'un limiteur de son. La question de l'accès au compteur électrique pour les usagers se pose. Des renseignements complémentaires seront demandés à l'entreprise.

5. Cimetières :

Un devis est proposé par l'entreprise Laveille-Quet pour l'exhumation de 8 tombes (4416€), la construction d'un ossuaire (3550€) et le nettoyage de la croix + socle (860€). L'enveloppe solidarité pourrait financer les travaux à hauteur de 60%, éventuellement complétée par une subvention de Loire Forez. Pas de validation du devis pour l'instant, nécessité d'attendre les décisions d'attribution des subventions. Un devis pour l'agrandissement du columbarium sera demandé, et il faudra se renseigner sur la réglementation concernant le traitement à réserver à la tombe d'un soldat mort pour la France.

6. Questions diverses :

- Le club des jeunes souhaiterait utiliser du sable pour le concours de boules : accord du Conseil pour l'achat de concassé
- Vin d'honneur offert par la Municipalité le 30 août à l'occasion de la fête patronale
- repas des 50 ans du Comité des fêtes : exceptionnellement la Municipalité autorise l'utilisation de la vaisselle « supérieure » à titre gracieux
- achats divers pour la salle d'animation : verres apéritifs, tasses à café et à thé, casserole
- Mr le Maire et Mr Lionel Charles font un compte-rendu d'une réunion de Loire-Forez autour de la fiscalité à laquelle ils ont assisté : des informations leur ont été transmises à propos de la fiscalité des locaux sur les communes (taxes foncières, taxe sur les logements vacants qui sera collectée par Loire Forez Agglomération à défaut de délibération avant le 1^{er} octobre par la Commune)
- Mr le Maire informe le Conseil de la tenue de l'Assemblée Générale de l'AMF le jeudi 25/06
- Conseil d'école du 23/06/26 : Mr Norbert Duchez et Mme Solange Masson y assisteront
- Achats divers pour l'école : fleurs pour le départ d'une des deux enseignantes, vendeurs en raison de la canicule

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance, Sophie COLLANGE

Le Maire : Marc PELARDY


